

**ARRÊTÉ DE RESULTAT D'ADMISSION DE LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE EN ITALIEN
SESSION 2023**

**La rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités ;**

Vu l'arrêté ministériel du 23 décembre 2003,

Vu la note de service ministérielle n° 2019-104 du 16 juillet 2019

Vu la délibération du jury en date du 10 mars 2023

Arrête

Article 1 :

Les candidats dont les noms suivent sont admis à la certification complémentaire en italien :

MME CARUEL Samantha, professeure certifiée de documentation, collège Georges d'Amboise de Gaillon,
M. CHEMIN Florent, professeur certifié d'histoire géographie, lycée Curie-Corot, Saint Lô,
MME LETERRIER Florence, professeure des écoles, école primaire Voltaire, Cherbourg en Cotentin,
M. PONCE-SILVE Jacques-Olivier, professeur certifié de mathématiques, collège la Heve, Sainte Adresse.

Article 2 :

Les intéressés bénéficient de la certification complémentaire à la date de délibération du jury.

Article 3 :

Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 14 mars 2023

Rectrice de la région académique Normandie,
rectrice de l'académie de Normandie
chancelière des universités,

Christine GAVINI-CHEVET